4[e] circonscription Montpellier-Lodève

République Française - Département de l'Hérault
Elections législatives du 12 juin 1988



GEORGES FRÊCHE

Maire de Montpellier
Député sortant
H.E.C, Professeur à la Faculté de Droit

Suppléant : **Gilberte VIGNAU-SÉNÈS**

Conseiller Régional
Maître de Conférence à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

47% au 1[er] tour. Merci

Le 5 Juin 1988, les Français ont confirmé leur volonté d'ouverture en apportant massivement leurs suffrages aux candidats de la Majorité Présidentielle.

Dans cette circonscription, la majorité présidentielle a amélioré son résultat de 14% passant de 33% à 47%.

La priorité à la formation et à l'éducation, le maintien et le renforcement de la solidarité nationale, le développement économique pour la création d'emplois sont, aujourd'hui, des objectifs soutenus par une très grande majorité de Français.

La défense des traditions républicaines, le respect des Droits de l'Homme unissent les Français autour du Président de la République François MITTERRAND et de son Premier Ministre Michel ROCARD.

Confirmez et amplifiez le vote du 5 juin en accordant votre confiance à :

Georges FRÊCHE, candidat de la France Unie dans la 4[e] Circonscription.

LA FRANCE UNIE



LA FRANCE UNIE EST EN MARCHE

Notre projet pour la circonscription Montpellier-Lodève :

- Accroître le développement de la Ville et du Département de manière harmonieuse en assurant la complémentarité naturelle entre le monde urbain et le monde rural, Montpellier L.R. Technopole et les Hauts-Cantons.
- Renforcer la recherche de la qualité en viticulture et assurer la juste rémunération du travail des agriculteurs.
- Poursuivre l'aménagement de liaisons routières nécessaires au développement économique et touristique.
- Promouvoir les richesses touristiques de l'Hérault. Grâce aux congressistes du CORUM assurer à longueur d'année une saison touristique dans le département.
- Faire respecter les droits à la justice des Français, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc.
- Assurer une formation adaptée et de qualité à notre jeunesse pour lui garantir l'avenir, aux personnes en recherche d'emploi et tout particulièrement aux femmes.

Améliorons notre cadre de vie et bâtissons ensemble un avenir heureux pour notre terre et nos enfants.

Georges FRÊCHE

Suppléant : Gilberte VIGNAU-SÉNÈS

T.O. St Georges d'Orques



